



PARTICULIERS

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

Principales conditions tarifaires En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs⁽¹⁾

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	1,35 €/MOIS 16,20 €/AN
Tenue de compte	6,45 €/TRIMESTRE 25,80 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa et MasterCard	48 €/AN
Fourniture d'une carte de crédit (carte de paiement internationale à débit différé) Visa et MasterCard	48 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	37 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,10 €/RETRAIT à partir du 3ème retrait du mois avec une carte MasterCard ou Visa
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2 €/MOIS 24 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) - En agence - Par Internet	7,50 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention - Par opération - Plafond journalier - Plafond mensuel	8 € 8 € 80 €

1 Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs **P.3**

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **P.6**

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Gestion de compte
Services en agence
Frais de location de coffre-fort
Frais de recherche de documents

Banque à distance **P.8**

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Vos moyens et opérations de paiement **P.9**

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services **P.14**

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents **P.22**

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et Crédits **P.24**

Découverts
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Garanties des crédits / Autres opérations liées aux crédits

Épargne et Placements financiers **P.27**

Épargne bancaire
Placements financiers

Offres pour les jeunes **P.30**

Assurances et Prévoyance **P.33**

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

Succession **P.35**

Autres services **P.36**

Protection des particuliers
Magazines

Résoudre un litige **P.40**

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Services bancaires de base
(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲ GRATUIT

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Ouverture de compte ▲ ●	GRATUIT
Clôture de compte ▲ ●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint (prélevés sur le compte joint objet de la désolidarisation)	40 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ⁽¹⁾
Relevé mensuel ▲ ●	2 €/MOIS ⁽²⁾	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	7 €/MOIS	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	20 €/AN 10 €/SEMESTRE 5 €/TRIMESTRE	

Gestion de compte

▲ ●Frais de tenue de compte	
Si le client détient une offre groupée de services (condition A)	GRATUIT
Si le client est âgé de moins de 18 ans (condition B)	GRATUIT
Si le client ne remplit aucune des conditions A, B, ci-dessus	6,45 €/TRIMESTRE 25,80 €/AN
Gestion de compte inactif ⁽³⁾ ▲ ●	MAXI 30 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲ ●	GRATUIT
Offre spécifique SCI patrimoniale	
- Frais de tenue de compte	
- CAEL Accès Vision Pro+	
- Commission de mouvement	
- E-relevé	3 €/MOIS
- Solde journalier par mail ou SMS	
Pour toute autre facturation sur les SCI patrimoniales, se référer à la plaquette tarifaire "Professionnels et Associations"	

1 Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.
2 Participation aux frais postaux
3 Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces ▲ ●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲ ●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence / Retrait de dépannage (carte minute) ⁽¹⁾ ▲ ●	5 €

Frais de location de coffre-fort (tarifs par an)

Volume	Assurance		
(Volume et disponibilité différents selon la salle) Informations sur le volume disponible en agence.	50 K€	150 k€	300 k€
TRÈS PETIT VOLUME (jusqu'à 9 dm³)	100 €	185 €	335 €
PETIT VOLUME (9 à 18 dm³)	110 €	195 €	345 €
MOYEN VOLUME (18,15 à 32,99 dm³)	150 €	200 €	350 €
GRAND VOLUME (33 à 54,99 dm³)	155 €	205 €	355 €
TRÈS GRAND VOLUME (55 dm³)	160 €	210 €	360 €
OUVERTURE DU COFFRE	Frais réels huissier + serrurier		

Frais de recherche de documents⁽²⁾

Moins d'1 an	18 €
Plus d'1 an	36 €

1 Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit agricole de Lorraine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit agricole.
2 Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Crédit Agricole en ligne vision

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Crédit Agricole en ligne action

Services inclus dans vision + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet – service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 12 ordres par an

GRATUIT

- Moins de 12 ordres par an

96 €

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 27 rubrique placements financiers

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis : Notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/ ainsi que nos applications mobiles :

- Ma Banque⁽¹⁾
- Envoyer de l'argent avec WERO⁽²⁾
- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin⁽³⁾
- Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à internet.

GRATUIT



Bon à savoir !



GRÂCE À L'APPLICATION MA BANQUE⁽¹⁾,
gérez vos comptes bancaires
en toute sécurité depuis votre mobile.



- 1 Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, (hors coûts de communication selon opérateurs). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.
- 2 Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.
- 3 Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou la gestion du compte, soit par SMS, soit par mail

Alerte par mail ⁽¹⁾

GRATUIT

Alerte par SMS

Mini-relevés (hebdomadaire)

1,35 €/MOIS

Alerte écopage (mensuelle)

0,40 €/MOIS

Alerte souplesse du découvert (mensuelle)

Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur

GRATUIT

Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations

Alerte temps réel de gestion

Alerte achat à distance

Alerte solde disponible (hebdomadaire)

0,40 €/ALERTE

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement



Vos moyens et opérations de paiement

Cotisation carte



Bon à savoir !

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf l'Autre Carte et Carte Eko) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère (offre valable dès la première année).

CARTE LIBRE SERVICE AGENCE

Vous offre la possibilité de retirer gratuitement à tout moment au distributeur de votre agence.

CARTE ÉGARÉE ?

Pas de panique ! Vous pouvez verrouiller temporairement votre carte bancaire sur vos interfaces digitales ou auprès de votre conseiller en agence.

1 Alerte solde débiteur et rejet d'opérations, non disponible par mail.

Cartes

Cotisation carte (tarifs par an)

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

Fourniture d'une carte de débit (débit immédiat)

Carte de paiement à autorisation systématique - L'autre carte ▲ ●	21 €
Carte de paiement internationale à autorisation systématique - Maestria/Mastercard à autorisation systématique - Mastercard eko	37 €

Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé

Mastercard Standard / Visa Classic / Cartwin ⁽¹⁾	48 €
Mastercard Globetrotter (uniquement débit immédiat) ⁽²⁾	
Gold Mastercard / Visa Premier / Gold Cartwin ⁽¹⁾	140 €
World Elite Mastercard / Visa INFINITE (uniquement débit différé)	325 €
Option à empreinte biométrique Gold / World Elite Mastercard	30 €

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ⁽³⁾	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire ⁽⁴⁾	36 €

Paieiment par carte

Paieiment par carte en euro ⁽⁵⁾ ● ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autres paieiments par carte ⁽⁶⁾ - Hors EEE	
- Frais fixes	1 €/OPÉRATION
- Frais variables	2,9 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels	MAXI 15 €
(hors paieiment avec une carte World Elite ou Visa Infinite ou Mozaic ou Globetrotter)	

N.B : Le paieiment mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paieiments par carte.

1 Carte associée à un crédit renouvelable.
2 Carte qui n'est plus commercialisée.
3 Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.
4 Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.
5 Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
6 Opérations de paieiment hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Dans un distributeur du Crédit Agricole (quelle que soit la carte)	GRATUIT
Dans un distributeur d'une autre banque World Elite Mastercard* ou Visa Infinite Toute autre carte	GRATUIT 1,10 €/RETRAIT à partir du 3° RETRAIT/MOIS

* avec empreinte biométrique ou non
Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
(autre que Platinum, Wold Elite, Visa infinite, Mozaic ou Globetrotter)
- Frais fixes 3,50 €/OPÉRATION
- Frais variables 1 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire⁽²⁾

Autres retraits d'espèces par carte ⁽³⁾	3,50 €/RETRAIT
- Frais fixes	
- Frais variables	2,9 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels	MAXI 18 €

Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple ou en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	Frais postaux
Réédition de carte en urgence	29 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10 €
Refabrication de la carte perdue ou volée	19 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT

1 Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
2 L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine
3 Opérations de paieiment hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Virements

Virement SEPA(1)

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲ ●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel	GRATUIT	7,50 €
- Vers un compte Crédit Agricole		
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	7,50 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	7,50 €
Frais par virement permanent	GRATUIT	
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	

Emission d'un virement instantané SEPA ▲ ●

VIREMENT INSTANTANE SEPA	Internet	Agence
Frais par virement instantané SEPA	GRATUIT	7,50 €
- Vers un compte Crédit Agricole		
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	7,50 €
Via WERO(2) entre amis - Application Ma Banque		
Frais par virement occasionnel	GRATUIT	

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

15 €

Virement international en devises ou en euros	
Commission de change applicable à toute opération d'achat ou vente de devise	0,05% - MINI 16 €

Informations : Imputation des frais de virement internationaux

Frais BEN : le bénéficiaire supporte l'ensemble des frais

Frais SHA : chaque partie supporte les frais de sa banque

Frais OUR : l'émetteur du virement supporte l'ensemble des frais



Bon à savoir !

Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter les conditions générales de banque disponibles sur le site internet www.credit-argicole.fr/ca-lorraine (hors coût du fournisseur d'accès à Internet) ou contacter votre conseiller.

1 Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 42)

2 Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

EMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL OCCASIONNEL		
Virement occasionnel	INTERNET	AGENCE
- Frais «SHA»	Commission de transfert 15 €	Commission de transfert 0,10% avec un minimum de 18 €
- Frais «OUR»	Commission de transfert 15 €	Commission de transfert 0,10% avec un minimum de 18 €
	+ Frais de la banque étrangère	

EMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL PERMANENT	
Mise en place d'un virement international permanent	GRATUIT
Virement international permanent	0,08% avec un minimum de 18 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL ▲ ●	
Virement reçu de l'étranger	GRATUIT 15 €
- Tranche jusqu'à 150 €	
- Tranche au-delà de 150 €	

Prélèvements SEPA/TIP SEPA		
	Internet	Agence
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT	7,50 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲ ●	GRATUIT	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲ ●	GRATUIT	
Information premier prélèvement SEPA	1 €	
Païement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲ ●	GRATUIT	

Chèques	
Païement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲ ●	GRATUIT
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
- en pli simple à domicile	2 €
- en recommandé simple [frais de poste inclus]	6,50 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	17 €
Frais d'émission d'un chèque de banque(1) ▲ ●	16 €
Demande de photocopie de chèque	6 €

1 Dans la limite de 2 formules de chèques de banque pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

		Prestige	Premium	Essentiel	EKO
Prix Mensuel					
Tarifs Jeunes	18 - 25 ans	15 € ⁽¹⁾	5 € ⁽²⁾	3 € ⁽¹⁾	2 €
	26 - 30 ans	20 € ⁽¹⁾	9 € ⁽²⁾	6 € ⁽¹⁾	
> 30 ans		31 €	16 €	10 €	
Gestion de Compte					
Tenue de compte		✓	✓	✓	✓
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		✓	✓	✓	✓
E-relevé mensuel		✓	✓	✓	✓
Autres alertes		X	X	X	Alerte solde débiteur et solde < 20 €
Commission d'intervention					
Commissions d'intervention ⁽³⁾		12 /AN	3 /AN	1 /AN	X
Moyens et opérations de paiement					
Fourniture d'une carte de paiement internationale		Visa Infinite ou World Elite Mastercard	Gold Mastercard ou Visa Premier	Mastercard Classique ou Visa Classique	Mastercard EKO à autorisation
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client		✓	✓	✓	X
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)		✓	✓	✓	✓
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée		✓	✓	✓	✓
Emission et réception d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent)		✓	✓	✓	X
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA		✓	✓	✓	X
Emission et réception d'un virement non SEPA ⁽⁴⁾		✓	10 /AN	X	X
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA		✓	✓	✓	✓
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽⁵⁾		✓	✓	✓	✓
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA		✓	✓	✓	✓
Chéquier standard		✓	✓	✓	✓
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client		✓	✓	✓	X
Frais d'opposition chèques par l'émetteur		✓	✓	✓	X
Frais d'émission d'un chèque de banque		✓	3 /AN	1 /AN	X
Retrait d'espèces par carte ⁽⁶⁾					
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Lorraine		✓	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement		✓	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement		✓	✓	X	25 /AN
Retrait d'espèces en devises hors de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement		✓	18-30 ANS : ✓ > 30 ANS : 10 /AN	18-30 ANS : ✓ > 30 ANS : X	10 /AN

Offres groupées de services (suite)	Prestige	Premium	Essentiel	EKO
Paielement par carte ⁽⁶⁾				
Paielements par carte dans l'EEE en euro	✓	✓	✓	✓
Paielements par carte en devise dans ou hors pays de l'EEE	✓	18-30 ANS : ✓ > 30 ANS : 10 /AN	18-30 ANS : ✓ > 30 ANS : ✗	✗
Assurances				
SécuriCOMPTE PLUS ⁽⁷⁾	✗	✗	✓	✗
SécuriCOMPTE Premium & SécuriWEB Premium	✓	✓	✗	✗
SécuriPANNE & SécuriSHOPPING	✓	✓	✗	✗
SécuriCOFFRE PLUS	✓	✓	✓	✗
Service de conciergerie				
Conciergerie personnalisée	✓	✗	✗	✗
Services extra-bancaires				
Accès illimité aux contenus du site mercipourinfo.fr	✓	✓	✓	✗
Experts de Merci pour l'info	✓	✓	2 DEMANDES/AN	✗
Le magazine Merci pour l'info (12 n°/an) dont ses guides pratiques en version numérique	✓	✓	✓	✗
Mon Kiosque Presse	✓	✗	✗	✗
Services digitaux				
Gestion via Internet & applications (Ma Banque & paiement mobile)	✓	✓	✓	✓
Paieement mobile (Wero, Apple Pay, Samsung Pay)	✓	✓	✓	✓
Garanties voyages - Loisirs				
Remboursement des frais médicaux à l'étranger	✓	✓	✓	✓
Annulation, modification ou interruption de voyage	✓	✓	✗	✗
Garanties retard de bagages	✓	✓	✗	✗
Annulation billets de spectacles	✓	✗	✗	✗
Garantie Neige et Montagne	✓	✓	Assistance neige uniquement	Assistance neige uniquement

1 Pour toute souscription à compter du 12/03/2025
2 Pour toute souscription à compter du 01/06/2024
3 Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et par jour et de 80 euros par mois
4 Hors frais de banque étrangère
5 Sauf gratuité imposée par la loi
6 Au moyen de la carte incluse dans l'offre
7 La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude et aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance)

Bon à savoir !

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42€ / chèque

Offre eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'une autre offre groupée associée au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé ⁽¹⁾



Bon à savoir!

MES COUPS DURS - POINT PASSERELLE

Budget serré, perte de votre activité, séparation, décès d'un proche... Au cours de votre vie, vous pouvez faire face à des situations difficiles impactant votre quotidien et celui de votre famille. Pour vous aider à gérer au mieux les conséquences matérielles ou financières de ces coups durs, nous vous proposons un accompagnement et un soutien sur mesure.

LE SOCLE	
Tenue de compte	1,00 €/MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées	
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	

1 En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Gratuité sur l'ensemble des frais suivants : - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	1,00 €/MOIS
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	
Plafonnement toutes saisies confondues	
100 €/MOIS	

Offres qui ne sont plus commercialisées

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations sont illimitées.

Le Compte à Composer

Tenue de compte	2,55 €/MOIS ⁽¹⁾
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

1 Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

Date de souscription	Avant le 31/12/2016 Après le 01/01/2017	
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs ⁽¹⁾	De 1,52 € à 4,53 € selon le montant du découvert	De 2,60 € à 6 € selon le montant du découvert

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium	2,80 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	PREMIUM 4,80 €/MOIS
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,80 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte achat à distance (mensuelle) • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion	PREMIUM 4,80 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Dégressivité tarifaire selon les modalités suivantes :

Dégressivité Tarifaire

Tarif mensuel	Réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)
entre 4,10 € et 5,09 €	-5 %
entre 5,10 € et 7,14 €	-10 %
entre 7,15 € et 9,17 €	-15 %
égal à 9,18 € et plus	-20 %

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-24 ans inclus	-40 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
---------------------------	-----------------------------------

1 Facturation des agios (cf. paragraphe Découvert p.24) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

Compte service

CSCA Mozaïc (CSCA moins de 25 ans)	4 €/MOIS
CSCA Initial	5,40 €/MOIS
CSCA Équilibre	6,80 €/MOIS
CSCA Souplesse	9 €/MOIS
CSCA Optimum	9,20 €/MOIS
CSCA Prélude	1 €/MOIS
CSCA Mozaïc + (CSCA moins de 25 ans)	4 €/MOIS
- option carte Mozaïc à autorisation systématique	0,71 €/MOIS
- option carte Mozaïc de débit (ancienne carte à débit immédiat)	0,92 €/MOIS
CSCA Équilibre +	7,50 €/MOIS
- + option Filvert	GRATUIT
- + option Filmobile	1,10 €/MOIS
CSCA Optimum +	8,80 €/MOIS
- + option Filvert	GRATUIT
- + option Filmobile	1,10 €/MOIS
- + option Gestion de trésorerie	GRATUIT
- + option Forfait réduction PEB	1,60 €/MOIS
- + option RDV Comptes Services	0,50 €/MOIS
CSCA Privilège +	10,40 €/MOIS
- + option Filvert	GRATUIT
- + option Filmobile	1,10 €/MOIS
- + option Gestion de trésorerie	GRATUIT
- + option RDV Comptes Services Équipement	0,50 €/MOIS
- + option RDV Comptes Services Bronze	1 €/MOIS
- + option RDV Comptes Services Or	1,50 €/MOIS

Offre Globe Trotter

Pour les jeunes de 18 à 30 ans inclus	3 €/MOIS
---------------------------------------	----------



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération	8 €
- Plafond journalier	8 €
- Plafond mensuel	80 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

- Plafond par opération ⁽¹⁾	4 €
- Plafond journalier	4 €
- Plafond mensuel ⁽¹⁾	20 €

Montant dédié aux clients fragiles avec l'OCF⁽²⁾.

Pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique, se reporter à la rubrique correspondante en page 18.



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Retour de courrier sur un client inconnu à l'adresse : NPAI (facturé au premier courrier retourné, puis chaque année à date anniversaire) 21,50 €

Frais par saisie attribution ou conservatoire 100 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10% DU MONTANT D'U TRESOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 €

Paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 30 €/CHÈQUE

Frais par paiement direct de pension alimentaire 100 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 14,50 €

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 31 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision⁽³⁾ 15 €

1 Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

2 Offre spécifique destinée aux personnes fragiles financièrement.

3 Uniquement en cas de régularisation dans les délais.

Incidents de paiement (suite)

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁾

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € 30 €/CHÈQUE

- Montant du chèque supérieur à 50 € 50 €/CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision GRATUIT

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 40 €

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾
- Si montant de l'opération < 20 € Montant de l'opération
- Si montant de l'opération ≥ 20 € 20 €

Rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision
Contestation à l'initiative du client
- En agence 12€
- Sur internet GRATUIT

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ⁽²⁾
- Si montant de l'opération < 20 € Montant de l'opération
- Si montant de l'opération ≥ 20 € 20 €

Non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision
- Si montant de l'opération < 20 € Montant de l'opération
- Si montant de l'opération ≥ 20 € 20 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision 25 €/MOIS
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

1 Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

2 Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits ⁽¹⁾

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,30 €
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ⁽²⁾	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis - une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement. - une assurance décès emprunteur (ADE) ⁽²⁾ : sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.	
Frais de dossier	GRATUIT

1 Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

2 Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 34.

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.	
Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Eco-prêt « Habiter Mieux »	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ⁽¹⁾	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ [MINI 75 €;MAXI 300 €]
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur ⁽²⁾	NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ) / Eco-PTZ	NOUS CONSULTER	
Prêt à l'accession sociale (PAS) / Prêt conventionné	NOUS CONSULTER	
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER	
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER	
Crédit relais	NOUS CONSULTER	
Frais de dossier ⁽¹⁾	Client Sociétaire	Client non Sociétaire
Projet < ou égal à 150 K€	800 €	1 000 €
Projet > à 150 K€	1 200 €	1 500 €
Assurance Emprunteur ⁽²⁾	NOUS CONSULTER	

Garanties des crédits

Gage sur véhicule / Nantissement de produits financiers	150 €
Cautiion CAMCA Assurance	NOUS CONSULTER
Autres garanties	NOUS CONSULTER

1 Non applicable pour certains prêts règlementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.

2 Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 34.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter ¹	30 €
Modifications sans avenant (date d'échéance, périodicité)	55 €
Modifications avec avenant (objet, titulaire, garantie, durée)	210 €
Mise en place d'une pause contractuelle	GRATUIT
Attestation - Prêt souscrit auprès de CACF / CAPFM (Crédit Agricole Consumer Finance / Crédit Agricole Personal Finance & Mobility)	GRATUIT
Autre attestation de prêt	18 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Rédédition de tableau d'amortissement	GRATUIT
Frais de dossier réaménagement de prêt	800 €
Décompte de remboursement - Offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016 - Offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016 - Offres de crédit consommation	45 € GRATUIT GRATUIT
Mainlevée - Partielle ou totale de garantie d'hypothèque - Gage / Autre	210 € 55 €
Avenant - Manuel / Convention de report d'échéance - Avenant Complexe	210 € 300 €
Opposition à l'assurance	35 €
Délégation d'assurance	GRATUIT
Clôture de dossier sinistre ITT	GRATUIT
Modification de(s) assuré(s) du prêt - Inférieur ou égal à 5 prêts - Au-delà de 5 prêts (par prêt supplémentaire) - Maxi	120 € 30 € 350 €
Recherche d'opération simple	18 €
Recherche d'opération complexe	36 €

¹ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire



Épargne et Placements financiers



Bon à savoir !

LIVRET ENGAGÉ SOCIÉTAIRE

La Caisse Régionale verse 0,05 % des encours du livret Engagé Sociétaire (réservé aux clients agréés sociétaires), en faveur d'un ou plusieurs fonds mutualiste destinés à la réalisation de projets de développement local.

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets d'Épargne Populaire	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque : PEL (Plan d'Épargne Logement) CEL (Compte Épargne Logement) et PEP (Plan d'Épargne Populaire)	150 €

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire.

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur disponibles en agence et sur notre site internet	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur disponibles en agence et sur notre site internet	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) ⁽¹⁾	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME ou d'un PER individuel comptes-titres	GRATUIT
Transfert de compte-titres - Transfert de Compte-titre vers d'autres banques - Commission supplémentaire pour transfert de titres étrangers autre banque	150 €/CONTRAT MAXI 30 €/LIGNE
Transfert de PEA/PEA-PME - Par titre côté détenu - Par titre non côté - Commission supplémentaire pour transfert de titres étrangers autre banque	PLAFOND 150 € 15 € 50 € MAXI 15 €/LIGNE
Transfert PERi Titres - de moins de 5 ans - de plus de 5 ans	1% DE L'ENCOURS GRATUIT

¹ Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : voir mentions légales » p. 34.

Opérations diverses sur titres (suite)

PEA/PEA-PME	
Opérations sur OPC d'autres établissements financiers	MAXI 36 €/OPÉRATION
- Invest Store	0,50 %/OPÉRATION
- Back office ou par téléphone	1,20 %/OPÉRATION
Compte-titres	36 €/OPÉRATION
Opération sur OPC d'autres établissements financiers	

Ordres de bourse 1

Services de banque à distance par internet

Valeurs françaises / Obligations *	INVEST STORE			
	INITIAL	INTÉGRAL		
Montant de l'ordre	-	< 500€	de 500€ à 1 000 €	> 1 000 €
Compte-titres / PERi Titres Gestion Libre	0,50 % MINI. 5 €	0,99 €		0,12 %
PEA / PEA-PME	0,50 %	0,48 %	0,18 %	0,12 %

* Les obligations ne sont pas éligibles au PEA / PEA-PME

Valeurs étrangères		INVEST STORE	
		INITIAL	INTÉGRAL
Compte-titres / PERi Titres Gestion Libre	% montant de l'ordre Mini. par Opération	1,00 % 35 €	0,60 % 25 €
PEA / PEA-PME	% montant de l'ordre	0,50 %	

Droits d'attribution et de souscription, bons de souscription		INVEST STORE		
		INITIAL	INTÉGRAL	
Montant de l'ordre		≤ 6 k€	> 6 k€	-
Compte-titres / PERi Titres Gestion Libre	% montant de l'ordre Mini. par Opération	0,70 % 4,50 €	0,50 % 4,50 €	0,30 % 4,50 €
PEA / PEA-PME	% montant de l'ordre	0,50 %	0,30 %	

INVEST STORE INTÉGRAL	
Commission de service si moins de 12 ordres passés par an	96 €

1 Ordres de bourse sur valeurs cotées en France (comprenant les frais de courtage de la Société de bourse, la TVA et la commission de placement, ne comprenant pas les frais de marché).

Les droits de garde (par an) (1)

Détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral	GRATUIT
Comptes avec uniquement des parts sociales Crédit Agricole Lorraine	GRATUIT

1 # COMMISSION PROPORTIONNELLE sur encours : CTO/PERi gestion libre PEA, PEA/PME, Mandat PEA sélection partie libre	
Valeurs Crédit Agricole : Obligation, actions, OPC et ETF	GRATUIT
Valeurs françaises	
Valeurs étrangères	0,40 %
Valeurs nominatives	
Titres non cotés	

2 # FRAIS FIXES PAR LIGNE :		
	CTO/PERi GESTION LIBRE	PEA, PEA/PME, MANDAT PEA SÉLECTION PARTIE LIBRE
Valeurs Crédit Agricole : Obligation, actions, OPC et ETF		GRATUIT
Valeurs françaises		5 €
Valeurs étrangères		5 €
Valeurs nominatives	35,00 €	5,00 €
Titres non cotés	35,00 €	25,00 €

3 # MINIMUM (sur CTO et PERi Titres Gestion Libre):	30 €
MAXIMUM :	525,00 €

Transactions sur or

NOUS CONSULTER

Principaux tarifs dans les Conditions Générales de Banque.

1 Droits de garde appliqués par compte titres, PERi Titres Gestion Libre, PEA et PEA PME (valorisation des Titres détenus au 31/12 de l'année précédant la facturation). Les droits de garde sont calculés en prenant en compte ces 2 éléments : commission proportionnelle et frais fixe par ligne.



Offres pour les Jeunes

Bon à savoir !

Carte Mozaïc : le saviez-vous ?
Pour toute souscription à compter du 25 août 2025, la carte de paiement Mozaïc Black est OFFERTE pour les clients mineurs : elle permet de régler les achats (en magasin ou en ligne) sans risque de découvert, grâce au contrôle systématique de solde. Les parents peuvent également suivre directement toutes les opérations réalisées depuis Ma Banque.

Cotisation carte pour les 10 / 11 ans (inclus)⁽¹⁾

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT ⁽²⁾
--	------------------------

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans (inclus)

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	17 € / AN
Pour toute souscription à compter du 25/08/2025	GRATUIT ⁽²⁾
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	11 € / AN
Carte Pocket	1 € / AN

Offres pour les 18-30 ans (inclus)

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium et Prestige présentées pages 14 à 17.

Offre	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Essentiel ⁽³⁾	3 € / MOIS	6 € / MOIS
Premium ⁽³⁾	5 € / MOIS	9 € / MOIS
Prestige ⁽³⁾	15 € / MOIS	20 € / MOIS

1 Souscription possible à compter du 25/08/2025
2 La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans (inclus) et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus) au prix de 17 € / AN à partir de ses 18 ans.
3 Pour toute nouvelle souscription

Paieement et retrait par carte

Paieement par carte : voir tarifs p.9

Retrait par carte

Retrait par carte en euro ⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Dans un distributeur du Crédit Agricole (quelle que soit la carte)	GRATUIT
Dans un distributeur d'une autre banque	
Carte cirrus Mozaïc de retrait	1,10 €/RETRAIT
Mastercard Mozaïc avec contrôle de solde	à partir du
Mastercard Mozaïc Black	3 ^e RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc	
Mastercard Gold	

Autres cartes → cf. tableau p.9

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes	
- Frais variables	GRATUIT
- Frais de conversion monétaire ⁽²⁾	

Crédits et Découverts

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)	NOUS CONSULTER
Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	DISPONIBLE EN AGENCE
- Taux brut en vigueur	ET SUR LE SITE INTERNET
Livret Jeune (12-25 ans)	GRATUIT
- Ouverture	DISPONIBLE EN AGENCE
- aux brut en vigueur	ET SUR LE SITE INTERNET
Droits de garde (Compte Titres, PEA/PEA-PME, PERi Titres Gestion Libre) jusqu'à 30 ans (inclus)	GRATUIT

1 Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
2 L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

Assurance

My Studies Cover : Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	NOUS CONSULTER
Assurance AUTO	NOUS CONSULTER
Assurance HABITATION 18-30 ans (inclus) ⁽¹⁾ Option vol ⁽²⁾	6 €/MOIS 3 €/MOIS

Offres qui ne sont plus commercialisées

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées pages 8 et 9 (hors cartes eko et Globe Trotter)	
Carte Mozaïc de paiement classique	22 €
Carte Gold Mastercard jeune	64 €
Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)	3 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

1 Cette formule s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans locataires d'un bien de 2 pièces maximum avec des garanties essentielles : Responsabilité civile, incendie, dégât des eaux, bris de glace, événements climatiques, catastrophes naturelles. Tarif en vigueur au 01/01/2026.
Le contrat d'Assurance Habitation est assuré par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris - N° de TVA : FR 95 352 358 865.
Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Vous disposez d'un délai légal de rétractation dans le cadre de la souscription suite à une démarche et/ou vente à distance.
2 Selon les conditions figurant au contrat.



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques	NOUS CONSULTER
- Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	
- Contrat d'assistance	

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER
-------------------------	----------------

Assurance Emprunteur

NOUS CONSULTER

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24,00 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE



Bon à savoir!

95,8% DE NOS CLIENTS SATISFAITS À LA SUITE D'UNE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE PACIFICA⁽¹⁾

1 Enquête Goodays à la suite d'une souscription d'assurance PACIFICA de Décembre 2024 à Juin 2025 (783 retours clients)

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
1,35€ / MOIS / COMPTE	<= 300 €
2 € / MOIS / COMPTE	de 301 € à 2000 €
3 € / MOIS / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
1,35€ / MOIS / COMPTE	<= 500 €
2 € / MOIS / COMPTE	de 501 € à 2 000 €
3 € / MOIS / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de Lorraine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07022719 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935€, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712€, dont le siège est sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, et par PREVEISO OBSQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025

Mineurs GRATUIT

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 6 000 € GRATUIT

Montant total des soldes des avoirs ≥ 6 000 €

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ⁽¹⁾	Succession non complexe ⁽²⁾	GRATUIT
	Succession complexe ⁽²⁾	1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €



Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.**

Exonération des avoirs détenus en assurance-vie.

- 1 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.
- 2 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
 - en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
 - en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
 - en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
 - en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
 - en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

Autres Services

Protection des particuliers

la télésurveillance ⁽¹⁾	Formule initiale à partir de 21,90 €/MOIS Formule intégrale à partir de 32,90 €/MOIS NOUS CONSULTER
la téléassistance à domicile ⁽²⁾	À partir de 29,90 € /mois
la téléassistance mobile - Formule aidant ⁽²⁾	à partir de 42,90 €/MOIS ELIGIBLE AU CREDIT D'IMPOT

Magazines

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) - Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	48 €/AN
---	---------

Merci pour l'info Premium (version numérique) - Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18 €/AN
---	---------

Merci pour l'info Essentiel (version numérique) - Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12 €/AN
---	---------

Option Papier (toutes formules): le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	------------

1 Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

2 Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

Magazines (suite)

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an)	27,90 € / AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an)	19,90 €/AN
Parents (Abonnement de 6 n°/an, + 1 hors-série par an)	18,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

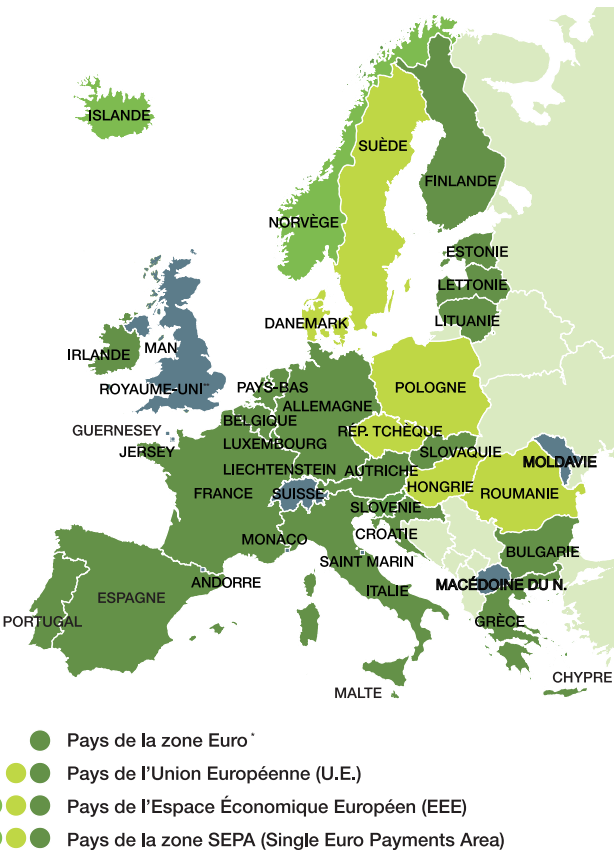
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

** Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Hongrie, Croatie.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Suède,
- Pays de l'Espace Economique Européen : Islande, Liechtenstein et Norvège.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Macédoine du Nord, Moldavie, Royaume-Uni et Suisse



Résoudre un litige

Conformément à nos engagements relationnels (cf : <https://www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/particulier/informations/reclamation-mediation.html>), la prise en charge de toute réclamation écrite sera confirmée sous 10 jours ouvrables. Nous nous engageons à vous répondre sous 15 jours ouvrables. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous vous en informerons et vous répondrons sous 2 mois.

Pour les réclamations rentrant dans le cadre de la Directive sur les Services de Paiement DSP2, ce délai de réponse est fixé à 17 jours* avec un délai maximal pouvant être exceptionnellement porté à 40 jours*. (*calendaires)

LES VOIES DE RECOURS INTERNES

L'AGENCE

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés. Contactez-les par tout moyen à votre convenance : directement en agence, par téléphone, par écrit ou via Internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre relevé de compte.

LE SERVICE QUALITÉ RELATION CLIENTS

Si la solution proposée par votre agence ne vous donne pas satisfaction, le service Qualité Relation Clients répondra à tout écrit adressé à :

Crédit Agricole Mutuel de Lorraine - Service Qualité Relation Clients
CS 71700 - 54017 Nancy Cedex
Ou par mail : qualite.relation.clients@ca-lorraine.fr

Cas particulier des contrats d'assurances

Si la réclamation porte sur le contrat lui-même (garanties, taux,...), vous pouvez consulter le site <https://www.ca-assurances.com/nous-contacter/> ou écrire à :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : PREDICA - Relation et Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- Pour un contrat d'assurance dommages (auto, habitation et autres), santé : PACIFICA - Service consommateurs 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- Pour un contrat de prévoyance, obsèques ou assurance emprunteurs : CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES - SERVICE RÉCLAMATION - TSA 82222 59652 VILLENEUVE D'ASQ CEDEX

LES VOIES DE RECOURS EXTERNES

Si les recours internes n'aboutissent pas à une résolution de votre différend, ou sans retour après un délai de deux mois suite à l'envoi d'une première réclamation écrite, vous pouvez vous adresser gratuitement à un médiateur ou intenter une action au civil (Directive MIF2 des marchés des Instruments Financiers).

LE MÉDIATEUR

Le Médiateur Bancaire de la Consommation est une personnalité extérieure et indépendante, gage d'impartialité dans la recherche d'une solution amiable aux litiges entre le Crédit Agricole Mutuel de Lorraine et toute personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels. Son champ de compétence est défini dans la charte de la médiation.

Le Médiateur auprès de la FBF
CS 151 - 75 422 PARIS Cedex 09
ou sur le site <http://www.lemediateur.fbf.fr>

Cas Particuliers :

- Pour les produits ou marchés financiers :

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou sur le site <http://www.amf-france.org>.

- Pour les produits d'assurances (hors commercialisation) :

Le Médiateur de l'Assurance, La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 -75441 Paris Cedex 09 ou sur le site www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé (e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme Européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

Notes

Pour plus d'informations

rendez-vous en agence ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet)

En cas d'urgence...

**Signaler la perte, le vol
ou l'utilisation frauduleuse de sa
carte bancaire**

(+33) 9 69 39 92 91

Appel non surtaxé
coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

**Faire opposition sur un chèque
ou un chéquier**

(+33) 9 69 39 92 91

Appel non surtaxé,
coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

**Déclarer un sinistre Auto,
Habitation, Garantie des
Accidents de la Vie**

0800 810 812

Service et appel gratuits

**Déclarer un litige
dans le cadre du contrat
Protection Juridique Pleins Droits**

0800 813 810

Service et appel gratuits

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine (gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet).

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Nos tarifs ne sont pas soumis à TVA sauf si l'indication TTC est mentionnée.

Ce document est un extrait des conditions générales de banque applicables aux particuliers au 1^{er} janvier 2026. Nos conditions générales de banque sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de LORRAINE. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56-58, avenue André MALRAUX 57000 METZ. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 022 719. Identifiant unique CITEO : FR234323_03XVXZ. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX.

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taibout, 75436 Paris Cedex 09.
Voir le site : www.banque-france.fr

Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur – 75710 Paris Cedex 15
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02



*Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. **Accès gratuit et illimité pour les particuliers, hors coût de communication variable selon opérateur.

ENSEMBLE CONSTRUIRE DEMAIN



Ma Banque*

www.credit-agricole.fr/ca-lorraine



LORRAINE